

Article 1 : Acceptation

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les prestations de services fournies par les avocats qui exercent au sein de l'Etude Tabery et Wauthier (ci-après dénommé « **l'Etude** ») à leurs clients.

En accordant mandat à l'un des avocats de l'Etude, le client est réputé connaître et avoir accepté les présentes conditions générales sans réserves.

Article 2 : Obligations de l'avocat

Tout avocat de l'Etude s'engage à exécuter sa mission avec diligence, conformément aux règles de l'art et en respectant les règles déontologiques dont il répond, notamment la loi sur la profession d'avocat et le règlement d'ordre intérieur du Barreau de Luxembourg.

Article 3 : Avis, conseils, écrits de l'Etude

Les avis, conseils, écrits de toute nature émanant de l'Etude sont protégés par les droits de propriété intellectuelle et ne peuvent être transmis, utilisés ou reproduits par le client que moyennant l'accord exprès et préalable de l'Etude.

Article 4 : Provisions, honoraires, frais

Les honoraires de l'Etude sont basés notamment sur le temps réellement presté, le degré de difficulté de la mission confiée et résultat obtenu pour le client, le tout sur base d'un taux horaire hors TVA qui aura été communiqué au client.

Le taux horaire pourra être révisé périodiquement.

Le taux horaire est fixé notamment en fonction de la spécialité et de l'expérience des avocats de l'Etude ayant presté dans l'affaire pour compte du client, du degré de complexité de l'affaire et de l'urgence de l'affaire.

En dehors des honoraires, l'Etude facturera les frais de bureau usuels.

Les frais de justice, les taxes à témoin, les frais de traduction des actes ou pièces, frais de voyage, ainsi que tous autres frais en relation avec le dossier sont à charge du client.

Les factures de frais et d'honoraires de l'Etude donnent lieu à application de la TVA luxembourgeoise au taux en vigueur au moment de l'émission de la facture de frais et d'honoraires si le destinataire non assujéti de la facture réside dans un Etat membre de l'Union Européenne ou si le destinataire non luxembourgeois assujéti à la TVA omet de fournir son numéro de TVA intracommunautaire avant l'envoi du mémoire de frais et honoraires ou s'il ne possède pas de numéro de TVA.

Les parties conviennent que toute demande de provision, d'avance sur frais et honoraires ou facture d'honoraires intermédiaire ou finale sera payable dès réception de la facture. Tout retard de paiement entraînera automatiquement un supplément sous forme d'intérêt en conformité avec l'article 5 sinon 12 de la loi du 18 avril 2004 telle que modifiée sur les délais de paiement et intérêts de retard.

L'Etude se réserve le droit de suspendre l'exécution de toute prestation ou instructions reçues du client en cas de non-paiement du montant de la provision, ou de la facture d'honoraires intermédiaire par le client.

Article 5 : Responsabilité

Tous les avocats de l'Etude s'engagent à faire preuve de tous soins et diligences raisonnablement requis dans l'exercice de leur mission. Ils ne sont tenus que d'une simple obligation de moyens.

La responsabilité des avocats et autres personnes exerçant au sein de l'Etude n'est engagée qu'en cas de faute ou négligence grave.

Article 6 : Protection des données personnelles

L'Etude s'engage à respecter scrupuleusement les lois et règlements régissant le traitement des données personnelles conformément au règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD) et toutes autres lois ou réglementations nationales en vigueur régissant le traitement des données personnelles.

A cette fin, l'Etude a mis en place une politique de traitement des données personnelles.

L'Etude traite toutes les données personnelles du client en qualité de responsable de traitement et s'assure que l'utilisation de ces données est conforme à la législation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel et en conformité avec le secret professionnel qui lui incombe dans le cadre de l'exercice de sa mission de la défense de ses intérêts.

Un délégué à la protection des données en charge du respect de la politique en matière de la protection des données personnelles a été désigné et peut-être contacté aux coordonnées suivantes :

Maître Didier Schönberger
10, rue Pierre d'Aspelt
L-1142 Luxembourg
Tel : 251 51 51
MAIL: avocats@tabery.eu.

6.1. Type de données collectées

L'Etude s'engage à ne collecter que des données strictement nécessaires, adéquates et pertinentes à la finalité du traitement, et notamment de sa défense des intérêts du client en justice étant précisé que ces données seront utilisées par l'Etude, ses associés, ses collaborateurs, son personnel dans le cadre du mandat qui lui est confié et dans le respect des règles de confidentialité qui le gouvernent.

Les données sont recueillies, conservées et éventuellement transmises par l'Etude à des tiers (avocats adverses, parties adverses, cours et tribunaux, ministère public, experts, autorités publiques, contractants et partenaires d'affaires du client en ce compris les banquiers, institutions d'arbitrage, agents domiciliataires, comptables et autres prestataires, autres destinataires auxquels l'intérêt de l'Etude exige la communication des données) dans la mesure où cela est strictement nécessaire:

- 1) Pour la réalisation et l'exécution de la mission de l'Etude et la défense des intérêts du client ;
- 2) Pour se conformer à ses obligations légales et réglementaires, ainsi qu'aux demandes ou exigences des autorités administratives de l'Etat et collaborer avec ces dernières ;
- 3) Pour répondre aux objectifs des intérêts légitimes poursuivis par l'Etude ou par un tiers, par exemple à des fins de facturation, de gestion de la clientèle, pour faire appliquer les conditions générales de l'Etude, pour mettre en œuvre tout changement dans la structure de l'Etude ;
- 4) Afin de fournir la preuve d'une transaction commerciale ou de toute autre communication commerciale ainsi que pour l'exercice et sa défense de ses droits légaux en justice.

Elles comprennent, sans que cette énumération ne soit exhaustive :

- a) Les données d'identification telles que nom, prénom, nom de famille, date et lieu de naissance ;
- b) Les coordonnées telles qu'adresse électronique, adresse de domicile, numéro de téléphone ;
- c) Les détails tels que nationalité et citoyenneté ;

- d) Les numéros d'identification gouvernementaux comprenant copie de pièce d'identité ;
- e) Les informations financières et bancaires ;
- f) Toutes autres données personnelles raisonnablement fournies à l'Etude.

Les données à caractère personnel sont traitées dans la mesure où au moins une des conditions suivantes est remplie :

- Le client a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques (article 6 paragraphe 1 point A du RGPD) ;
- Le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel le client est partie ou à l'exécution des mesures précontractuelles à la demande de celui-ci (article 6 paragraphe 1 point B du RGPD) ;
- Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle l'Etude est soumise (article 6 paragraphe 1 point C du RGPD) ;
- Le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par l'Etude ou par un tiers, à moins que prévalent les intérêts ou les libertés et droits fondamentaux du client qui **exige** une protection des données à caractère personnel, notamment lorsque le client est un enfant (article 6 paragraphe 1 point F du RGPD).

6.2. Durée de conservation des données à caractère personnel ou critères utilisés pour déterminer cette durée

Les données pertinentes et strictement nécessaires sont conservées et traitées pendant la durée de la relation contractuelle et pour la finalité du dossier et après la fin de la mission pendant une période de 5 ans (données concernant le dossier) et 10 ans en ce qui concerne les données de facturation.

Une fois passés ces délais, les données précitées seront détruites sauf demande expresse de la part du client. En cas de demande de conservation des données au-delà des délais précités, des frais de conservation d'un montant de EUR 30 HTVA par dossier seront appliqués annuellement à charge du client.

Les frais de destruction s'élèvent quant à eux à EUR 750 HTVA par dossier.

6.3. Droits du client

Conformément à la législation en vigueur, toute personne bénéficie d'un droit d'accès, de modification, de limitation et d'opposition au traitement de ses données personnelles, d'un droit d'effacement et d'un droit à la portabilité de ses données personnelles en contactant le délégué à la protection des données dont les coordonnées ont été mentionnées ci-avant.

Le client peut à tout moment :

- 1) Accéder gratuitement et à intervalle raisonnable aux données personnelles détenues à son sujet et recevoir des informations additionnelles sur la manière dont elles sont traitées ;
- 2) Rectifier toute donnée personnelle inexacte ou compléter toute donnée personnelle incomplète ;
- 3) Demander l'effacement de ses données personnelles lorsque leur traitement n'est plus nécessaire, lorsque le client a retiré son consentement à un traitement spécifique, lorsque le traitement n'est pas ou plus licite pour quelques raisons que ce soit, lorsque l'effacement est nécessaire pour se conformer à la loi applicable ou lorsque le client s'oppose au traitement en l'absence de tout motif légitime prépondérant pour un tel traitement ;

- 4) Recevoir ses données personnelles et les transmettre à un autre responsable du traitement dans la mesure où la légitimité du traitement repose sur la performance contractuelle et où celui-ci est effectué par des moyens automatisés ;
- 5) Demander la restriction du traitement par exemple lorsque le client conteste l'exactitude des données personnelles ou lorsque le traitement n'est pas ou plus conforme à la loi applicable et que le client s'oppose à l'effacement des données personnelles. Une telle restriction aura pour conséquence que les données personnelles, à l'exception du stockage, ne seront traitées que dans les cas spécifiques (y compris l'exercice sur la défense des droits en justice) et;
- 6) Retirer son consentement au traitement à tout moment, dans la mesure où la légitimité du traitement repose sur le consentement sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sous le consentement effectué avant le retrait de celui-ci. Ces droits ne peuvent être exercés que dans la limite prévue par les textes et notamment de toute obligation contractuelle ou légale.

Le client a également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance luxembourgeoise à savoir la Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD) dont les coordonnées sont les suivantes:

15, Boulevard du Jazz

L-4370 Belvaux

Tél.: +352.26.10.60.1

Site web : <https://cnpd.public.lu/fr.htm>

Formulaire en ligne : <https://cnpd.publlc.lu/fr/particuliers/falre-valolr/formulaire-plainte.html>

La présente réglementation peut être modifiée à tout moment notamment en vue de l'adaptation et de la conformité aux évolutions législatives en matière de protection des données.

Article 7 : Loi applicable et juridiction compétente

Les relations professionnelles entre l'Etude, ses avocats, les autres personnes exerçant au sein de l'Etude et le client sont régies exclusivement par le droit luxembourgeois et relèvent de la compétence exclusive des juridictions de la ville de Luxembourg.

Article 8 : Modification des conditions générales de l'Etude

Les présentes conditions générales pourront être modifiées à tout moment à la discrétion de l'Etude.